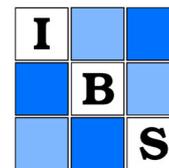


Prix de thèse “Daniel Schwartz” en Biométrie



2020

Le prix de thèse “**Daniel Schwartz**”, d’une valeur de **1 000€**, est décerné tous les deux ans par la [Société Française de Biométrie \(SFB\)](#) ; qui représente la [International Biometric Society \(IBS\)](#) en France, afin de récompenser un(e) jeune doctorant(e) ayant contribué au **développement et à l’application des méthodes statistiques ou mathématiques** dans le domaine des « **Sciences du Vivant** » : les sciences biomédicales, les sciences environnementales, l’agronomie, la santé publique, l’écologie, l’agriculture et autres disciplines annexes. Il repose sur le seul critère d’**excellence scientifique** dans ce domaine.

Critères d’éligibilité

Les candidatures sont réservées aux doctorant(e)s ayant **soutenu(e)s** leur thèse en **2018** ou en **2019**, dans une université française.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être rassemblé dans un seul fichier PDF portant le nom et prénom du candidat et incluant dans l’ordre :

- 1) Une copie de la page de garde de son mémoire de thèse incluant l’intitulé du sujet de thèse, le nom du candidat, l’université et l’école doctorale d’appartenance, la spécialité, la date de soutenance ainsi que la composition du jury de thèse ;
- 2) Un résumé de la thèse en français et en une page ;
- 3) Le mémoire de thèse* ;
- 4) Les articles* parus ou à paraître dans des journaux scientifiques à comité de lecture.

Modalité de candidature

Le dossier de candidature est à soumettre par voie électronique à l’attention de Mounia N. HOCINE, Présidente de la SFB à l’adresse : mounia.hocine@cnam.fr.

Date limite de candidature

Les candidatures sont à soumettre jusqu’au **10 Janvier 2020**.

* un exemplaire papier peut vous être demandé durant le processus d’évaluation. Auquel cas, merci de l’adresser à Mounia N. HOCINE, Conservatoire National des Arts et Métiers (accès 2), 292 rue Saint Martin 75003 Paris.

Evaluation des candidatures

Les dossiers de candidature seront évalués par deux rapporteurs parmi les membres du [conseil de la SFB](#).

Remise du prix

Le prix Daniel Schwartz sera remis lors de « **la Journée des Jeunes chercheurs en Biométrie** », qui aura lieu le **2 avril 2020** au Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), à Paris.

A cette occasion, il sera demandé au lauréat ou à la lauréate de présenter oralement un résumé de ses travaux de thèse.

Daniel Schwartz (1917-2009) est un biostatisticien, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Il a commencé sa carrière professionnelle dans l'industrie du tabac (la Seita) avant de devenir en 1962, Directeur de Recherche à l'INSERM puis en 1968, Professeur à la Faculté de Paris Orsay. Ses recherches ont particulièrement porté sur les maladies liées à la consommation tabagique. Il a été le premier en France à développer les essais randomisés en médecine et en épidémiologie. Il a eu plusieurs élèves qui à leur tour ont diffusé les méthodes biostatistiques en France. Il a aussi fondé le Centre d'enseignement de la statistique appliquée à la médecine (CESAM). Enfin, en 1950, il a créé la Société Française de Biométrie qui représente depuis ce jour la Région Française dans la Société Internationale de Biométrie.